

## Bouclettes malonnoises 5 & 6



Pour ce mois de février, une fois n'est pas coutume, le groupe sentiers de Malonne Transitionne vous propose non pas une mais deux balades, plus courtes que les précédentes.

Le premier parcours de 6,1 km vous fera découvrir les bois de la Vecquée et du Cabaca sur un tracé peu vallonné. Le second circuit de 6,4 km vous emmènera du Gros Buisson vers les Trieux en passant par la campagne de Reumont. Vous remonterez par la ruelle Messieurs, Bransart et les Marlares.

Retrouvez les informations pratiques de la balade et l'intégralité des 25 parcours sur notre site internet :

<https://malonnetransitionne.be/SM/>



### Bouclette malonnoise 5 : Bois de la Vecquée et du Cabaca

En quittant le parking, se diriger vers la drève qui entre dans le bois (profitez-en pour relire la charte du promeneur (1)). Beaucoup de sentiers sont interdits aux marcheurs, promeneurs, etc. Au premier carrefour autorisé, prendre à gauche et suivre le sentier jusque la route de la Navinne. Le sentier est souvent boueux après les pluies. (2) Traverser et poursuivre dans le bois jusqu'au carrefour et prendre à gauche en direction de la Vecquée. Prendre directement gauche puis droite (3) pour suivre la route qui rentre dans le bois du Cabaca. Au second carrefour, celui avec un panneau sens interdit (4) prendre à gauche et suivre le sentier jusqu'en lisière. Vous êtes sur les hauteurs de Wépion. Prendre à droite et suivre la route asphaltée jusqu'à la maison du Cabaca. (5) Prendre à gauche et rentrer dans le bois. Suivre le sentier et jusqu'au carrefour de sentier, dans un coude avec un double arbre formant un petit îlot (6). Prendre à droite et suivre le sentier jusque la lisière.

Prendre à droite, traverser la route et suivre le long des maisons. Passer le container jaune et au dernier virage du chemin, à hauteur du pylône, prendre le sentier herbeux à droite entre les deux maisons. (7) En bas du chemin, prendre à droite et monter jusqu'à la lisière du bois. Rentrer dans le bois et continuer tout droit pour arriver à nouveau sur la Vecquée. Traverser et prendre le sentier en face. Traverser au bout la route des Marlares et continuer en face. (8) Arrivé à la Navinne, traverser et continuer vers le bois du fort. Dans le coude de la route, rentrer dans le bois, traverser tous les carrefours en allant chaque fois tout droit jusqu'au carrefour en T en contrebas. (9) Prendre à droite et suivre le chemin principal jusqu'à la jonction avec le chemin qui vous mènera au bunker. (10) Contourner le bunker et prendre à droite, suivre le sentier le long de la ligne haute tension vers le parking.

Texte et photos : Pierre Bodart

### Bouclette malonnoise 6 : Autour de Reumont

Une fois sur le parking de l'église de Gros Buisson, localiser le sentier en face du côté gauche de l'église (11). Pour traverser la Vecquée, le passage piéton se trouve du côté droit de l'église, prudence donc. Prendre le sentier, au bout de celui-ci, tourner à droite. Suivre la route jusqu'au carrefour avec la Vecquée et prendre à gauche. Dans le virage, prendre le sentier à gauche entre les maisons (12). A la fin du sentier, prendre à droite vers la Vecquée. Traverser avec grande prudence (virage dangereux) et prendre la route qui monte en face (13). Au carrefour, prendre à droite, continuer tout droit et traverser pour continuer tout droit jusqu'au coude dans la route. Dans le coude, suivre le petit sentier jusqu'à la route de Reumont. Prendre à gauche vers la ferme de Reumont. Arrivé à la ferme vous profiterez d'une vue magnifique sur Malonne et les alentours. En face de la porte d'entrée de la ferme, prendre le sentier vers les champs (14). Attention il peut y avoir du courant sur la clôture ! Au sortir du chemin, suivre le balisage et descendre dans les champs, le sentier est balisé et sur la limite des deux cultures. Arrivé sur la Navinne, prendre à droite puis à gauche vers le centre sportif de St Berthuin. Suivre le sentier le long de la haie et prendre à droite une fois arrivé sur la route asphaltée. Suivre la route asphaltée vers la droite

et au carrefour suivant, serrer à gauche pour prendre la route qui descend. A hauteur du banc, prendre la pose ou pause en profitant de la vue, à votre convenance (15). Suivre le sentier vers la gauche et à hauteur du 4ème croisement de chemin, prendre à droite (16), et suivre le sentier qui contourne ainsi le relief. A la sortie du bois, continuer tout droit pour arriver à un carrefour avec une maison blanche (bien souvent un drapeau belge et un allemand flottent devant). Prendre à droite et monter jusqu'à mi-pente. Sur votre gauche un panneau indicateur « Ruelle Messieurs » (17). Entre les deux maisons suivre le sentier. Au sortir du sentier continuer tout droit et prendre le sentier entre les maisons. Le suivre jusqu'à la route asphaltée et prendre à droite vers la chapelle du Clinchamp. A la chapelle, prendre à droite et suivre la route en serrant sur votre gauche pour arriver sur la Navinne. Prendre à gauche puis, au carrefour suivant à droite, le chemin des Marlares. Suivre celui-ci jusqu'au pylône (18) et prendre à droite le sentier. Arrivé à la Vecquée, traverser et rentrer dans le bois. Au carrefour de sentiers, prendre à gauche pour rejoindre la route asphaltée. Prendre à droite. Arrivé à la maison blanche avec le bunker dans le jardin, prendre le sentier sur votre droite pour rejoindre l'église de Gros Buisson.

Texte et photos : Pierre Bodart

